



Le modèle de la Banque Mondiale au crible de l'expérience Sénégalaise

Juin 1989
(pdf version September 2000)

François Boye
Agrégé Maître des Conférences
Université de Dakar
Dakar, Fann
République du Sénégal

Abstract

For some time the World Bank has used a standardized model of structural adjustment to improve a member country's balance of payments, reduce inflation, and expand economic growth. In this paper, we filter this model through Senegal's economic policies and experience, using our own econometric estimates. While the general thrust of the World Bank model is to remove state intervention in key sectors such as agriculture, it often is applied blindly with insufficient attention given to the path of adjustment. While we view farmer responses to incentives as rational, in the absence of marketing and credit institutions, their responses to removal of input and price supports has not worked at a level that policymakers were expecting. This is further complicated by Senegal's efforts to reconcile a policy of affordable food with a policy of food self-sufficiency. Thus, while Senegal's new agricultural policy of 1984 was designed to improve agricultural efficiency and reduce the public sector fiscal deficit, we find that the short-term effects discourage agricultural production even if the longer-term effects are likely to be positive. It is this political context that makes the process of economic reform a difficult one for policymakers.

Technical assistance in the preparation of the current version of this document has been provided by Claudia Mocanasi, graduate assistant in the Department of Economics and Finance of the School of Business, Montclair State University

Introduction

Dans son rapport sur le développement dans le monde de 1986, la Banque Mondiale décrit les mécanismes rendant compte de l'échec des politiques agricoles dans la plupart des pays du Tiers Monde¹. Les développements qui suivent voudraient donner de cette description - diagnostic une présentation schématique (Ière partie), ensuite évaluer sa pertinence par rapport à l'expérience Sénégalaise en matière agricole (IIe partie), enfin se prononcer sur l'adéquation entre la nouvelle politique agricole (NPA) et les réformes de politique économique déduites par la Banque Mondiale de son modèle explicatif des agricultures sous-développées.

I. Le Modèle

Il est macroéconomique : il explicite les interdépendances à l'échelle de l'économie globale qui découlent de la réaction des secteurs productifs à la politique agricole (cf Annexe I). Son contenu est réductible aux sept propositions suivantes

- 1) *Les paysans du Tiers Monde réagissent aux prix du marché.* leurs traditions non occidentales n'impliquent pas que la logique néo-classique leur soit étrangère ; ils allouent optimalement leurs inputs et leurs facteurs de production en fonction des signaux du marché, produisent pour commercialiser et commercialisent sur les marchés les plus rémunérateurs.
- 2) *Les prix au producteur de produit agricole* ne sont indexés ni sur les prix internationaux de matières premières agricoles, ni sur l'inflation intérieure: l'existence de marketing boards, due à la fois aux lourdes charges financières de l'Etat et à son incapacité technique (faiblesse de l'appareil administratif) à prélever des impôts sur les campagnes, dénie aux paysans le droit et de commercialiser sur les marchés internationaux et de déterminer leur prix d'offre en fonction de leurs coûts de production. Il s'ensuit d'une part une sous-évaluation de la valeur ajoutée du secteur agricole, d'autre part l'émergence de marchés parallèles pour contourner le diktat des marketing boards.
- 3) *Le taux de change est surévalué* : A cause du pouvoir de marchandage des urbains, le taux de change nominal est contrôlé par les Autorités monétaires de manière non pas à maintenir la compétitivité nationale, mais à minimiser le prix en monnaie nationale des importations de biens de consommation. Il en résulte que les recettes

¹ Banque Mondiale, *Rapport sur le développement 1986* (Washington, D.C.: Oxford University Press 1986), notamment les chapitres IV et V.

en monnaie nationale des marketing boards sont minimisées, que les prix aux producteurs de produits agricoles varient d'une manière discontinue et que les exportations nationales sont découragées.

- 4) *La production agricole tend à baisser*: privés de toute incitation à approvisionner les marchés officiels à cause de prix relatifs défavorables (cf proposition n°2), les paysans se replient de plus en plus sur l'autoconsommation ou les marchés parallèles dont le caractère illégal et inorganisé est antinomique de la croissance.
- 5) *Les importations alimentaires se substituent à la production alimentaire* : de par la complémentarité avérée entre les cultures de rente et les cultures vivrières, la baisse de la production agricole est aussi une baisse de la production alimentaire. Comme est exclu pour des raisons politiques le rationnement de la demande alimentaire des urbains gonflée à la fois par l'exode rural et un taux de change surévalué, les importations alimentaires doivent augmenter de plus en plus.
- 6) *Les importations alimentaires accentuent les contraintes de balance des paiements* : En contribuant ex-ante à l'accroissement du déficit du compte courant, les importations alimentaires provoquent une contraction des importations non alimentaires et accentuent la baisse de l'activité globale si ex-ante le pays considéré est rationné sur les marchés financiers internationaux à cause de ses mauvais indicateurs d'endettement.
- 7) *Toute baisse de la production agricole engendre une baisse de l'activité industrielle* : Dans la plupart des pays sous-développés, l'industrie transforme essentiellement des matières premières agricoles.

II. Le test de sa pertinence

2.1 *Les termes de l'échange du secteur agricole*: D'après le déflateur de la valeur ajoutée du secteur primaire (DVP), l'indice des prix agricoles n'a dérapé ni par rapport à l'indice des prix industriels (DVS) ni par rapport à l'indice des prix à la consommation (CPI)² : Entre 1960 et 1985, le ratio entre les variables DVP et DVS est resté inchangé avec une variation annuelle estimée économétriquement à 0,02 pourcent, soit une valeur non seulement infinitésimale mais encore statistiquement nulle³. Quant au rapport entre

² Cet indicateur reflète les prix agricoles à cause de la prépondérance du secteur agricole dans le secteur primaire.

³ Les résultats statistiques sont exposés dans l'Annexe II.

les variables DVP et CPI, son taux de croissance moyen sur la période 1968-1985 a été de -0,95 pourcent.

L'expérience Sénégalaise ne vérifie donc pas l'hypothèse du modèle de la BM selon laquelle l'existence de marketing boards (ONCAD, CPSP) implique des termes de l'échange défavorables à l'agriculture. Par contre, elle confirme l'hypothèse d'un écart positif entre les cours internationaux de matières premières agricoles et les prix aux producteurs Sénégalais: c'est seulement à partir de 1986 que le prix au producteur d'arachide a été porté par le Gouvernement au dessus du cours de l'arachide sur les marchés extérieurs afin de lutter contre l'extension des marchés parallèles; la rémunération unitaire des producteurs de riz irrigué ou pluvial n'a jamais été comparable au prix à l'exportation du riz thaïlandais ou américain⁴. Cependant la non répercussion des prix internationaux sur les prix internes au Sénégal ne saurait être assimilée à un refus du marketing board de couvrir les coûts de production des paysans: L'ONCAD, avant les années quatre vingts, ainsi que la CPSP ont toujours supporté en partie (octroi de subventions) le coût des engrais et des semences destinés à la culture de l'arachide; quant au riz irrigué non compétitif sur les marchés extérieurs, sa production aurait cessé depuis longtemps n'eût été la détermination de l'Etat de la soutenir au prix de lourdes charges financières imposées à la CPSP.

2.2 Le taux de change du franc CFA : Par rapport aux deux principaux marchés -Français et Ivoirien - où les exportateurs Sénégalais écoulent leurs produits, le taux de change du Franc CFA n'est pas surévalué puisque l'évolution du niveau général des prix au Sénégal n'a pas sur longue période détonné par rapport à l'inflation en France et en Côte d'Ivoire. Ce constat qui réfute une des hypothèses maîtresses de la BM ne signifie pas que depuis 1960 le pouvoir de marchandage des urbains soit minime, que le secteur exportateur brille par son dynamisme, que la situation financière de la CPSP ou de l'ONCAD connaisse un équilibre permanent et que les prix à la production en termes réels aient une tendance à la hausse. Il indique la nécessité de prendre en considération des variables autres que le taux de change réel du Franc CFA pour rendre compte de la prédominance des intérêts des urbains dans les choix de politique économique, de l'incapacité du secteur exportateur à refléter la croissance du commerce international, de la crise financière qui a été le lot permanent de feu l'ONCAD et de la CPSP depuis la seconde moitié des années soixante dix et de l'évolution en escalier des prix à la production agricole⁵.

⁴ Les séries statistiques sont dans l'Annexe III.

⁵ Pour une explication de ces thèses, voir François Boye, "Rétrospective de l'économie Sénégalaise", Ministère du Plan et de la Coopération, Août 1988.

2.3 La rationalité des paysans : l'environnement dans lequel les paysans ont opéré depuis l'Indépendance a connu un si grand nombre de modifications - la suppression progressive de l'économie de traite entre 1960 et 1966, la réorientation de l'Animation en zone rurale après la crise de 1962, l'établissement de l'ONCAD comme unique agent de la commercialisation arachidière à partir de 1968, le début du cycle de sécheresses à partir de 1969, le laxisme de l'Etat (dons de semences et d'engrais, appurement des dettes des paysans) consécutif à la récurrence de la sécheresse à partir de 1971, les réformes de l'administration territoriale à partir de 1972, la multiplication des organismes d'intervention en milieu rural à partir de 1974, la liquidation de l'ONCAD en 1980 et son remplacement par la SONAR entre 1981 et 1984, l'intervention de la SONACOS dans la commercialisation arachidière à partir de 1981, le lancement de la NPA en 1984 etc... - que la conception néo-classique de la rationalité qui présuppose la stabilité de l'environnement du décideur (la clause "ceteris paribus") ne saurait rendre compte qu'imparfaitement des réactions des producteurs agricoles. En effet, contrairement à ses prédictions, ce sont les faits suivants qui ont été constatés au Sénégal:

- dans cinquante pour cent des cas où le prix au producteur d'arachide a connu une variation (1967,1974,1980,1982,1986), les paysans ont réagi irrationnellement: en modifiant leurs emblavures d'arachide en discordance avec l'évolution de leur rémunération unitaire.
- dans cinquante cinq pour cent des cas où le prix au producteur de mil a varié (1971, 1975, 1982, 1984, 1986), il a coïncidé avec la décision des paysans de faire subir une variation opposée à leurs emblavures de mil.
- en 1961, en 1963, en 1965, 1967, en 1971 et en 1980, les paysans ont réagi à toute variation des prix relatifs entre l'arachide et le mil en augmentant simultanément leurs emblavures de mil et d'arachide.
- dans vingt six pour cent des cas (1962, 1965, 1977, 1980) où les superficies emblavées en mil ont augmenté, la fonction de production des paysans s'est "mal comportée" : la productivité marginale du facteur terre a été négative.
- dans vingt sept pour cent des cas (1963, 1968, 1970, 1980) où il y a eu augmentation des superficies emblavées en arachide, la productivité

marginale du facteur terre a été négative : le gaspillage a caractérisé les processus de production agricole.

- Il faut donc recourir à d'autres notions que les termes de l'échange et la technologie pour rendre compte des variables d'état de la production agricole. D'après l'expérience accumulée depuis les années soixante dix, les relations de causalités suivantes ont été les plus pertinentes au Sénégal⁶:
- la production de mil ou d'arachide par hectare fluctue avec la pluviométrie.
- les emblavures de mil et d'arachide, même si elles varient en sens opposés, ne se substituent pas les unes aux autres.
- les emblavures de mil augmentent à la suite de chaque année de sécheresse.
- l'extension des emblavures d'arachide dépend des disponibilités en semences des paysans qui résultent ou bien de leurs productions passées ou bien de leurs capacités financières à acheter des semences (scénario des années quatre-vingts).

Leur interprétation amène à considérer un univers qui ne se réduit pas seulement à l'échange et à la technologie, mais qui embrasse le mode d'utilisation des ressources affectées au secteur agricole, le comportement des paysans face au risque de famine, la disparition des jachères sous la pression de la dégradation de l'environnement écologique et la capacité des paysans à autofinancer leurs intrants. Les paysans Sénégalais sont rationnels selon ces considérations : ils peuvent ne pas réagir à la hausse du prix de l'arachide soit parce que celle-ci modifie peu ou pas du tout leur rémunération unitaire nette, soit parce que leurs greniers manquent de céréales ; ils peuvent être indifférents à la hausse du prix du mil parce que leurs greniers regorgent de céréales et que leurs disponibilités en semences d'arachide sont abondantes; ils peuvent se dispenser de substituer entre elles les emblavures de mil et d'arachide au détriment des jachères ; leur fonction de production "se comporte mal" si les moyens techniques mis à leur disposition

⁶ Voir "politique des prix agricoles au Sénégal", MDR, janvier 1988.

par l'Etat n'ont pas été à la hauteur du défi écologique que la série de sécheresses depuis 1971 a représenté.

2.4 la tendance de la production agricole : la concurrence entre les marchés parallèles et les circuits officiels de commercialisation a été depuis le début du cycle de sécheresses en 1969 un des soucis majeurs de l'Etat Sénégalais. Si en 1971 et en 1973 les paysans se sont vu accorder à titre gracieux des semences et des engrais, si en définitive il n'ont toujours remboursé que la fraction de leurs dettes qu'ils ont voulu, si l'Etat a dû porter au dessus du cours mondial le prix au producteurs d'arachide en 1986, c'est parce qu'à tout prix il fallait contrecarrer l'éventualité d'un retour du monde rural à l'économie d'auto-subsistance antinomique de la croissance à l'échelle globale. La part de la production d'arachide commercialisée dans les circuits officiels qui n'a pas cessé de décroître en moyenne - 83 % entre 1962 et 1970, 68 % entre 1971 et 1980, 50 % entre 1980 et 1985 - atteste de la nécessité de continuer l'effort de marginalisation des marchés parallèles.

Le Sénégal n'est donc pas un pays où le monde rural s'est recroquevillé sur lui-même. En dépit de la forte autoconsommation de céréales (mil, riz irrigué et pluvial), -les ménages urbains sont pour l'essentiel - mis à part le riz importé - nourris par la production locale de produit primaires. La production agricole et les rendements fluctuent, mais à cause des aléas climatiques. Aussi, en année normale, il n'a jamais été constaté une tendance à la baisse ni de la production arachidière ni de la production céréalière. De plus, la tendance économétriquement estimées de la production de céréales est à la hausse sur la période 1960 - 1985, c'est à dire même s'il est tenu compte des années de sécheresse⁷.

2.5 L'activité industrielle et la production agricole : Effectivement le Sénégal vérifie la corrélation positive entre les secteurs primaire et secondaire soulignée par la Banque Mondiale dans son rapport de 1986 (page 80) ; néanmoins le secteur agricole diffère d'une locomotive selon l'histoire économique de ce pays. Entre 1960 et 1987 le secteur secondaire n'a pas vu le taux de croissance de sa valeur ajoutée en volume (4,15%) s'aligner sur le taux de croissance (2,5%) du secteur primaire en dépit des liens de dépendance entre les huileries et la production arachidière et du poids de la transformation des graines d'arachide dans l'activité industrielle. Cette performance signifie d'une part qu'il existe des sous-secteurs industriels - énergie, phosphates, chimie, textiles - qui de concert ou individuellement ont depuis 1960 mis le secteur secondaire à

⁷ Voir Annexe II

l'abri des péripéties du secteur primaire (en année de sécheresse, la décroissance du secondaire a toujours été inférieure à celle du primaire), d'autre part que le secteur secondaire hors huileries peut neutraliser les impacts d'une dépression macroéconomique (en 1967, 1969, 1971, 1977, et 1981, une contraction de ta PIBE en volume a edincidé avec une croissance du secteur secondaire).

2.6 La substitution entre la production alimentaire et les importations de céréales

Il n'y a pas eu de substitution entre la production de céréales et les importations de céréales, mais une complémentarité : les importations de riz et de blé ont crû en même temps que la production de mil et de riz

Cette anomalie provient de la place centrale que l'arachide n'a jamais perdue dans la politique agricole ainsi que de la situation financière branlante de la CPSP depuis la seconde moitié des années soixante dix. En effet, en maintenant l'arachide non seulement comme la spéculation la plus rémunératrice mais encore comme la spéculation dont la commercialisation est la mieux organisée, les pouvoirs publics ont incité les paysans à ne pas identifier leurs céréales à des cultures de rente. Aussi leur production de mil et de riz a-t-elle consisté essentiellement à couvrir leurs besoins alimentaires (autoconsommation) et résiduellement à nourrir les citoyens. C'est pourquoi la farine de mil commercialisée à Dakar - non subventionnée par la CPSP - n'a jamais réussi - ni en termes de quantité ni en termes de prix - à concurrencer le riz SIAM au point d'infléchir sa demande.

Les importations croissantes de riz en dépit d'une production croissante de céréales ont par ailleurs été favorisées

- a) par les marges de plus en plus grandes que les importateurs reconnus ou non reconnus par la loi ont pu empocher au fur et à mesure que l'Etat a relevé au cours des années quatre vingts le prix à la consommation du riz pour améliorer la situation financière de la CPSP
- b) par les subventions fabuleuses que la CPSP aurait dû prendre sur elle au cas où elle aurait favorisé et l'extension continuelle de la production du riz irrigué non compétitif et la substitution systématique du riz du Fleuve au riz SIAM.

2.7 Les importations alimentaires et la balance des paiements : Ce n'est que de 1968 à 1977 que l'économie des importations alimentaires aurait fortement affecté le déficit

extérieur du Sénégal : en 1970, en 1971, en 1974 et en 1977, un excédent du compte courant se serait matérialisé et aurait permis d'affronter avec de meilleurs atouts la période de turbulences qui commença avec la sécheresse de 1978. Autrement dit, du point de vue de la balance des paiements, les réformes dans le secteur agricole étaient nécessaires pendant la décennie précédente et non actuellement. En effet entre 1978 et 1984, le déficit du compte courant a connu une tendance à la hausse indépendante des importations en valeur de riz et de blé, de sorte que l'économie des importations de céréales aurait laissé inchangée la tendance défavorable de la position extérieure qui a justifié l'instauration des programmes d'ajustement⁸.

Néanmoins, dans tous les cas les importations de céréales n'ont pas amputé la croissance du Sénégal de par les ponctions sur les réserves nationales qu'elles ont occasionnées. La raison est fort simple : le déficit du compte courant du Sénégal a toujours été financé ; il n'y a jamais eu de rationnement ex ante dans la balance des capitaux tel que les importations - partant la croissance - doivent être contractées afin prendre le service de la dette supportable ! Il s'ensuit qu' aucun trade-off entre les importations alimentaires et les importations non alimentaires ne s'est jamais imposé aux décideurs économiques. En outre le service de la dette - explosif entre 1978 et 1985 - n'a pas donné naissance à des effets dépressifs (cf mon étude pour le MPC citée supra) parce que l'éventualité d'un revenu national en baisse permanente a été écartée par les transferts unilatéraux nets dont l'importance constante n'a pas cessé de compenser les prélèvements sur la PIGE transférés vers les créanciers du Sénégal.

III. Le test de ses recommandations

3.1 Réformer toute la politique économique : La nouvelle politique Agricole (NPA) telle qu'elle apparaît en 1984 n'est pas une composante d'une nouvelle politique économique globale, mais une nouvelle politique sectorielle⁹.

- elle projette d'opérer un transfert de valeur ajoutée au profit de l'agriculture " par la mise en place d'un système de prix prenant également en compte les prix à la consommation et les prix sur le marché international", mais ne se prononce ni sur le mode de formation des prix industriels et commerciaux ni sur la nécessité

⁸ la dernière balance des paiements officielle publiée par le FMI est celle de 1984.

⁹ "Etude du secteur agricole rapport de synthèse", MDR, mai 1986, réédition août 1986, pages 65 et suivantes.

d'une nouvelle politique industrielle ni sur le besoin de réajuster le taux de change du franc CFA.

- elle indique la nécessité de protéger les céréales locales au détriment du riz importé sans aucune considération ni de la contribution aux finances publiques (CPSP) de la péréquation positive sur le riz ni du taux de change en tant qu'instrument de détermination des termes de l'échange entre les produits nationaux et étrangers.
- elle forme le dessein de créer des activités de transformations des céréales locales mais ne s'interroge pas sur l'aptitude de l'environnement ex-ante - structure industrielle, incitations industrielles, taux de protection effective, politique de crédit-à les rendre rentables et viables.
- elle envisage une amélioration de la situation financière de la filière arachidière sans faire mention de la nécessité de corriger le taux de change du franc CFA pour réconcilier la tendance à la hausse des prix au producteur d'arachide - voulue par un transfert de valeur ajoutée au profit de l'agriculture - et la tendance non nécessairement à la hausse des cours internationaux des oléagineux (cf la situation postérieure à 1986).
- elle désigne l'accès des agriculteurs au crédit comme " une condition essentielle à l'intensification de l'agriculture " tout en passant sous silence la question de l'adéquation entre les conditions d'accès au crédit et la structure du patrimoine des agriculteurs.
- la Caisse Nationale de Crédit Agricole est son instrument en matière financière; mais d'après sa formulation, l'on ne voit pas comment cette nouvelle institution pourrait réussir là où (financer les agriculteurs) les autres intermédiaires financiers ont échoué (BNDS,USB) ou bien suspendu leur entrée (Banques non sénégalaises).
- "moins d'Etat, mieux d'Etat" est sa devise; mais que signifie-t-elle réellement sans une spécification des agents capables de par leurs

initiatives de se substituer à l'Etat et de déclencher une relance du secteur agricole ?

La nouvelle politique industrielle (NPI) lancée deux ans plus tard confirme aussi le caractère sectoriel de la NPA. L'ensemble de ses dispositions, en effet, n'est pas de nature à réaliser les objectifs de restructuration et de dynamisation du secteur agricole:

- l'ouverture des frontières par l'abaissement du tarif douanier et la suppression des restrictions quantitatives d'une part favorise une augmentation des importations de céréales à cause des marges -dont profitent et ta CPSP et les contrebandiers - permises par la non indexation du prix à la consommation du riz sur son prix à l'importation, d'autre part compromet l'extension de la production de riz irrigué à cause des coûts de production élevés dans les périmètres du Fleuve.
- la non remise en cause des privilèges des entreprises conventionnées au titre des anciens codes des investissements (CSS, Sénélec, Sonees, SAR, Sococim) laisse inchangées des sources de surcoût qui ne peuvent pas ne pas contenir l'entrée d'opérateurs privés dans la production des produits agricoles et limiter l'adoption de techniques culturales modernes par les paysans.
- la valorisation des ressources locales - reconnue par le dernier code des investissements' comme devant jouir d'un régime privilégié - ne peut pas ne pas entrer en conflit avec (ouverture des frontières étant donné l'avantage comparatif ex - ante des pays excédentaires en céréales¹⁰.
- la flexibilisation du marché du travail (suppression du service de la main d'oeuvre + possibilité de renouveler à volonté le contrat de travail à durée limitée) et la montée actuelle du chômage consécutive à l'ouverture des frontières (fermetures d'entreprises) ne peuvent pas ne pas amputer les revenus distribués aux ménages,

¹⁰ Loi 87-15, articles 12 et 13.

c'est-à-dire les débouchés des opérateurs privés spécialisés dans la production agricole.

Il reste donc à établir l'articulation de la NPA à l'environnement Sénégalais et à toutes les politiques qui y sont appliquées; son indépendance par rapport à l'approche globalisante de la politique agricole propre à la Banque Mondiale atteste de l'autonomie des Autorités Sénégalaises par rapport à leurs bailleurs de fonds mais ne définit pas un paradigme alternatif¹¹.

3.2 Libéraliser la commercialisation des produits agricoles: La libéralisation de la commercialisation du riz, de l'arachide, des semences et de l'engrais est le mode sous lequel le désengagement de l'État est textuellement (cf étude MDR citée supra) conçu par la NPA. Cependant à ce jour les organismes étatiques ou para-étatiques - la Sonacos, la CPSP, le fonds de garantie de l'arachide, la Sonagraines, la CSA, la Sodefitex etc... demeurent les acteurs prépondérants dans le monde rural. Ce paradoxe n'est pas seulement la conséquence de la transition nécessaire entre l'abrogation d'une ancienne politique et l'instauration de la nouvelle; il exprime surtout la difficulté à traduire dans les faits la NPA. En effet, comment la CPSP pourrait-elle souffrir la concurrence du secteur privé alors que ses marges sur le riz importé lui permettent de compenser le déficit de la plupart des filières? Comment la Sonacos et sa filiale (la Sonagraines) pourraient-elles passer la main totalement à des opérateurs privés (OPS?) dont ni les capacités techniques ni les capacités financières ne sont dans l'ensemble égales aux leurs? Comment les opérateurs privés pourraient-ils entrer en masse dans la production agricole alors que les aléas climatiques et l'inadéquation du système bancaire au financement des agriculteurs frappent d'incertitude tout investissement agricole? Comme les paysans pourraient-ils s'autofinancer - subvenir par eux-mêmes à leurs besoins en semences et en engrais - alors que leur patrimoine a été lourdement affecté par la suite de sécheresses depuis 1970?

C'est à dire que l'expérience Sénégalaise de réforme de l'agriculture n'est pas près de se muer en une expérience de libéralisation à même d'établir ou de réfuter la pertinence de la recommandation ultra-libérale de la Banque Mondiale: "Libéralisez, et tout le reste vous sera donné par surcroît !"

¹¹ La Banque Mondiale est un des bailleurs de fonds majeurs du Programme d'ajustement à moyen et long terme (PAMLT) dont la NPA n'est qu'une composante.

3.3 Appliquer la vérité des prix: La NPA était censée réaliser la vérité des prix et mettre un terme aux distorsions causées par l'intervention étatique ; cependant les faits comme en matière de libéralisation ont été loin de coïncider avec la rationalité déclarée

- le riz importé par la CPSP est vendu à un prix sans commune mesure avec son prix à l'importation,
- l'huile consommée localement est facturée par la Sonacos à un prix sans commune mesure avec son prix à l'exportation,
- le prix à la production d'arachide, supérieur au cours international d'arachide, coûte une fortune de subventions au fond de garantie de l'arachide.

Conclusion

En d'autres termes, contrairement à ses objectifs, la NPA en pratique décourage la production agricole (la Sonacos pourrait fermer ses huileries, importer de l'huile raffinée et réaliser de coquettes marges sur ses ventes intérieures), encourage la dépendance alimentaire (pourquoi financer l'augmentation de la production céréalière si l'on peut engranger des profits proportionnels aux importations de riz ?) et creuse le déficit de la filière arachidière (comment rétablir les comptes de la filière arachidière si d'une part les marchés extérieurs ne corroborent pas le prix au producteur Sénégalais et si d'autre part les paysans triturent eux mêmes leurs graines, incités qu'ils sont par le prix élevé de l'huile d'arachide?). C'est pourquoi, au lieu de contribuer à éponger les pertes de l'Etat dans le secteur agricole, elle les alimente, rendant ainsi le désengagement de l'Etat de plus en plus nécessaire mais de plus en plus difficile (le secteur agricole ne saurait être abandonné à la ruine).

Annexe 1

Glossaire

C	consommation en volume totale (privée +publique)
CAD	déficit du compte courant
CPI	indice des prix à la consommation
DBT	encours de la dette
e	taux de change nominal
Cr	taux de change réel
GDP	PIBE en volume
GNP	PNB en volume
ICP	cours internationaux des matières premières
IMC	importations de céréales en volume
IP	service de la dette
M	importations totales en valeur
MPC	production commercialisée de céréales en volume
PC	production de céréales en volume
PCAsh	production de cultures de rente en volume
Pop	population
PP	prix au producteur en monnaie nationale
PPf	cours internationaux des matières premières en monnaie nationale
TB	balance commerciale
VAG	valeur ajoutée de l'agriculture en volume
VIND	valeur ajoutée de l'industrie en volume
X	exportations en volume

Annexe II

Résultats Econométriques

(les statistiques du test t se trouvent entre parenthèses)

1 $DVP_t = 0,871 + 25,10' \text{ Temps}$
 $DVSt \quad (25,8) \quad (0,11)$

$R^2 = 55,10-4 \quad DW = 1,94 \quad F = 0,0134 \quad 1960 - 1985$

2 $RMiL = 0,0235 + 0,873 PLV_t t$
 $(0,64) \quad (2,12)$

$R^2 = 0,62 \quad DW = 2,3 \quad F = 38,6 \quad 1961 - 1985$

3 $RARch = 0,0334 + 1,184 PLV_t t$
 $(0,66) \quad (6,12)$

$R^2 = 0,61 \quad DW = 2,56 \quad F = 37,5 \quad 1961 - 1985$

4 $LMiL_t = 0,0344 - 0,332 QMIZ_{t-1} + 0,89 LMiL_{t-1}$
 $(1,61) \quad (-3,85) \quad (3,09)$

$R^2 = 0,41 \quad DW = 1,62 \quad F = 7,5 \quad 1962 - 1985$

5 $QCR_t = 537,47 + 11,26 \text{ Temps}$
 $(7,59) \quad (2,45)$

$R^2 = 0,2 \quad DW = 2,08 \quad F = 6,04 \quad 1960 - 1985$

6 $YARch = 959,17 - 9,64 \text{ Temps}$
 $(9,68) \quad (-1,39)$

$R^2 = 0,08 \quad DW = 1,87 \quad F = 1,93 \quad 1962 - 1985$

7 $MCR = 141,56 + 12,51 \text{ Temps}$
 $(7,99) \quad (10,9)$

$R^2 = 0,83 \quad DW = 1,51 \quad F = 119,02 \quad 1960 - 1985$

8 $MCR = 181,94 + 0,1864 QCR_t$
 $(2,42) \quad (1,77)$

$R^2 = 0,11 \quad DW = 0,55 \quad F = 3,16 \quad 1960 - 1985$

9 $QVS = -31,71 + 1,145 QVp$
 $(-1,19) \quad (4,68)$

$R^2 = 0,47 \quad DW = 0,62 \quad F = 21,92 \quad 1960 - 1985$

Glossaire

DVP	Déflateur de la valeur ajoutée en valeur du secteur primaire
DVS	Déflateur de la valeur ajoutée en valeur du secteur secondaire
RMIL	production de mil par hectare
PLV	pluviométrie
RARch	production d'arachide par hectare
LNOL	superficies emblavées en mil
QMIL	production de mil
QOE	production de céréales
QVP	valeur ajoutée en volume du secteur primaire
QVS	valeur ajoutée en volume du secteur secondaire
YARch	production d'arachide
MCR	importations de céréales

Notes

* QCR est la somme de la production de mil, de riz et de maïs * MCR est la somme des importations de riz et de blé * le point surmontant certaines variables est l'opérateur taux de croissance

Commentaires

L'équation 4 est la preuve empirique de la relation inverse entre la pluviométrie en t-1 et les superficies emblavées en mil en t si et seulement si

a/ l'équation 4 est une estimation d'une transformation de Koyck de la spécification suivante

$$LMIL_t = \sum_{i=0}^n c_i QMIL_{t-i-1} + v_t \quad \text{avec: } \begin{cases} -\hat{c}_i = 0,332 \\ -\hat{\lambda} = 0,89 \\ \hat{c}_j = \hat{\lambda} \hat{c}_{j-1} \end{cases}$$

b/ la variable QMIL est toujours une fonction de la pluviométrie; ce qui est confirmé par la régression suivante

$$QMIL = 0,0278 + 1,794LMIL + 0,697 PLV$$

(0,69) (4,82) (3,92)

R2 = 0,78 DW = 2,29 F = 40,6 période d'estimation 1961 - 1985

Annexe III

Signification des Symboles

CAB	. Solde du compte courant (en milliards de Frs)
CGRND	. Cours du kilogramme d'arachide exporté par le Nigéria à Londres (en fis)
CPI	. Indice des prix à la consommation Africaine (base 100 en 1967)
CRZIH	. Cours du kilogramme de riz exporté par la Thaïlande à Bangkok (en frs)
DVP	. Déflateur de la valeur ajoutée en valeur du secteur primaire (base 100 en 1977)
DVS	. Déflateur de la valeur ajoutée en valeur du secteur secondaire (base 100 en 1977)
FMDR	. Ressources du fonds Mutuel de Développement rural destinées à financer les intrants et les équipements de l'agriculture (en millions de frs)
LMIL	. Emblavures de mil (en milliers d'hectares)
LYARCH	. Emblavures d'arachide (en milliers d'hectares)
MBL	. Importations de blé (en milliers de tonnes)
MCR	. Importations de céréales ($MCR=MBL+MRZ$)
MRZ	. Importations de riz (en milliers de tonnes)
PLV	. pluviométrie moyenne sur toute l'étendue du Sénégal (en millimètres)
PNQARCH	. prix net au producteur d'arachide (en Frs)
PQARCH	. prix brut au producteur d'arachide (en Frs)
PQMIL	. prix au producteur de mil (en Frs)
PQRZ	. prix au producteur du riz (en Frs)
QOE	. production de céréales ($QCR=QRZ+QMIL$)
QMIL	. production de mil (en milliers de tonnes)
RMIL	. production de mil par hectare (en kg)
RYARCH	. production d'arachide par hectare (en kg)
TDPIBE	. taux de croissance du déflateur de la PIBE au Sénégal (en pourcentage)
TDPIBEF	. taux de croissance du déflateur du PIB en France (en %)
TDPIBEC	. taux de croissance du déflateur du PIB en Côte d'Ivoire (en pourcentage)
TQVP	. taux de croissance de la valeur ajoutée en volume du secteur primaire (en %)
TQVS	. taux de croissance de la valeur ajoutée en volume du secteur secondaire (en %)
VMCR	. importations en valeur de blé et de riz (en milliards de Frs)
YACHC	. production d'arachide commercialisée auprès des circuits officiels (en milliers de tonnes)
YARCH	. production d'arachide (en milliers de tonnes)

La banque de données

	DVP	DVS	CPI	DVP/DVS	DVP/CPI	PQARCH	CGRND	PQRZ	CRZTH	FMDR	TDPIBE	TDPIBEf	TDPIBEci
1960	42,80	52,90		0,80		22,00	48,00	18,00	30,00		-00,44	03,60	
1961	55,00	55,00		1,00		22,00	47,00	18,00	33,00		04,28	03,40	
1962	46,90	55,10		0,85		22,00	41,00	18,00	37,00	580,90	01,71	04,70	
1963	45,40	54,90		0,82		21,50	42,00	18,00	35,00	537,40	-00,24	06,40	
1964	47,80	56,20		0,85		21,50	45,00	21,00	33,00	438,60	03,79	04,10	
1965	47,80	56,90		0,84		21,50	50,00	21,00	33,00	516,80	00,47	02,20	
1966	56,90	58,10		0,97		21,50	45,00	21,00	40,00	803,00	00,32	02,90	
1967	47,60	59,20	100,00	0,80	0,47	21,50	44,00	21,00	54,00	400,00	01,60	03,20	
1968	54,40	57,50	101,00	0,94	0,53	18,00	40,00	21,00	50,00	356,20	-01,85	04,30	
1969	48,00	62,10	103,00	0,77	0,46	18,00	53,00	21,00	47,00	139,20	06,02	06,50	
1970	51,70	62,40	107,00	0,82	0,48	18,50	63,00	21,00	39,00	545,70	04,35	05,60	
1971	55,40	64,10	111,10	0,86	0,49	19,50	69,00	21,00	36,00	880,30	03,05	05,80	
1972	58,40	66,90	117,50	0,87	0,49	23,00	63,00	21,00	37,00	717,10	03,97	06,20	
1973	64,80	68,50	131,30	0,94	0,49	23,00	86,00	21,00	65,00	851,70	07,64	07,80	
1974	67,50	89,00	153,10	0,75	0,44	29,00	177,00	21,00	129,00	1192,10	16,84	11,10	
1975	98,90	100,30	201,50	0,98	0,49	41,50	92,00	21,00	77,00	5080,10	11,17	13,40	
1976	97,50	94,30	207,20	1,03	0,47	41,50	100,00	41,00	60,00	3525,80	04,11	09,90	19,20
1977	100,00	100,00	228,30	1,00	0,43	41,50	133,00	41,50	66,00	1968,10	08,60	09,00	32,00
1978	103,30	117,00	235,00	0,88	0,43	41,50	141,00	41,50	82,00	2786,50	09,14	09,50	04,70
1979	108,40	123,40	257,30	0,87	0,42	41,50	119,00	41,50	70,00		06,08	10,40	06,90
1980	114,10	141,50	279,80	0,80	0,40	45,50	102,00	41,50	91,00		08,06	12,20	09,40
1981	121,90	146,40	296,30	0,83	0,41	50,00	168,00	41,50	130,00		09,54	11,80	01,50
1982	149,80	152,10	347,60	0,98	0,43	70,00	125,00	41,50	96,00		10,27	12,60	04,20
1983	157,50	170,00	388,20	0,92	0,40	70,00	132,00	51,50	105,00		09,65	09,50	15,40
1984	162,50	207,10	427,00	0,78	0,38	70,00	152,00	51,50	109,00		14,10	07,20	
1985	189,20	239,20	490,50	0,79	0,38	70,00	156,00	60,00	97,00		11,70	05,80	

90,00

La Banque de données

	LML	RMIL	QMIL	PQMIL	PLV	LYARCH	YARCH	RYARCH	YACIC	PNQARCH	TQVP	TQVS	QCR	MBL	MRZ	VMCR	CAB
1960	762	514	392	17	709	977	892	913	786	21.0	7,87	3,54	486	74,10	109,80		
1961	831	490	406	17	744	1026	995	969	859	21.0	-13,41	6,26	502	57,30	118,10	4,17	
1962	865	490	424	17	748	1015	880	866	765	21.0	25,95	5,54	528	66,60	100,80	4,34	
1963	959	498	478	17	767	1084	930	858	806	21.0	2,16	3,21	611	63,20	184,50	4,05	
1964	1011	526	532	17	886	1055	960	910	867	21.0	0,32	6,89	679	61,10	179,20	4,13	
1965	1069	518	554	20	813	1114	1101	918	993	21.0	11,26	3,37	717	61,40	179,20	5,77	
1966	997	424	423	20	729	1114	857	769	701	21.0	-10,60	2,08	590	77,00	159,30	6,00	
1967	1155	566	661	20	991	1164	1005	887	834	17.0	x,99	4,51	855	65,60	153,40	6,89	
1968	1024	439	454	20	528	1191	830	697	623	17.0	0,49	3,76	537	63,80	185,20	8,42	-9,102
1969	1037	600	639	20	708	953	759	796	593	17.0	1,93	2,28	828	96,80	145,90	6,35	-11,396
1970	976	410	405	20	596	1049	575	556	447	18.5	5,78	8,52	542	113,2	119,20	5,72	-2,770
1971	975	516	503	17	774	1060	976	932	747	22.0	-16,49	2,66	661	113,5	187,50	7,19	-5,040
1972	936	344	322	17	471	1071	553	532	434	22.0	23,82	2,00	379	96,90	169,00	6,37	3,774
1973	1094	467	510	17	577	1026	658	658	464	24.0	-16,12	-1,96	608	105,00	192,00	12,12	-23,280
1974	1154	689	800	17	702	1052	960	932	724	40.0	23,14	11,41	963	86,00	207,00	20,88	-13,680
1975	963	645	616	25	704	1311	1388	1077	1020	40.0	4,19	2,53	790	104,60	102,20	10,07	-16,478
1976	895	566	507	30	704	1294	1196	924	952	40.0	14,57	10,81	676	109,00	244,00	15,57	-18,564
1977	943	442	420	30	542	1161	508	447	396	40.0	-6,80	5,11	515	96,00	248,00	15,86	-12,740
1978	1053	753	802	35	735	1154	1051	919	787	40.0	-23,60	-9,00	1007	142,00	239,00	15,46	-49,500
1979	968	512	521	35	591	1047	668	646	326	43.0	27,20	11,10	663	124,00	352,00	20,20	-47,912
1980	1117	488	531	40	496	1065	488	460	153	46.0	-18,30	-3,00	649	97,00	302,00	23,00	-87,354
1981	1177	625	736	40	676	1015	880	870	625	60.0	-5,60	5,70	915	122,00	339,00	32,79	-125,440
1982	991	590	585	50	621	1149	1096	965	765	60.0	24,80	15,00	766	105,00	329,00	33,03	-87,647
1983	828	425	352	50	394	965	564	590	234	50.0	4,80	2,30	530	113,00	380,00	40,50	-110,313
1984	1000	480	471	55	614	859	669	779	130	50.0	-17,50	-1,80	689	129,00	370,00	41,30	-119,673
1985	1350	700	950	55	633	594	576	969	300	90.0	5,90	2,20	1244	97,60	336,50	34,40	
1986	1000	650	630		591	806	820	1029	590	90.0	10,20	3,30	879	100,00	318,00	21,80	